



Odeur de stupéfiant dans immeuble

Par abid33

bonjour

dans une résidence où je suis bailleur flotte régulièrement, plusieurs fois par semaine une odeur de marijuana mon locataire et voisins sont formels sur l'odeur.

l'appartement d'où vient l'odeur est à priori repéré.

c'est très désagréable pour les non adeptes et potentiellement dangereux pour les enfants qui passent dans hall et couloirs

que peut on faire pour cesser ces nuisances

aller voir l'intéressé (les gens ne sont pas " chauds" pour ça de peur de situation qui peut dégénérer)

signaler le fait lorsqu'il se présente à la Police?

merci de votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,

Les personnes incommodées doivent appeler la police qui avisera selon l'historique local et ses possibilités d'intervention.

Par Heliegis

BONJOUR marque de politesse

En tant que bailleur, vous n'habitez sans doute pas dans l'immeuble.

Vous ne prendriez donc pas beaucoup de risques à envoyer un recommandé relatant des plaintes, et demandant de cesser.

Vous demandez à la personne de faire le nécessaire pour que ça ne sente plus la marijuana dans les parties communes. Il paraît inutile de brandir la menace judiciaire à ce stade, la personne fera très bien son équation personnelle toute seule.

Il peut s'agir de consommation de CBD, parfaitement légale.

Si le locataire paie régulièrement son loyer et ne pose pas de problèmes, cette solution semble la plus efficace

Il ne semble pas y avoir d'aller-venues de clients, ou de personne faisant le guet dans la cage d'escalier ou alentours, mais il est important de traiter la question rapidement.

Par abid33

bonjour

merci de vos conseils pour l'instant je vais adopter la solution d'Heliegis et donne celle de Yapadequoi à mon locataire

cordialement